

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

De l'URPS Chirugiens-Dentistes Des Hauts-de-France

**URPS DES CHIRURGIENS-DENTISTES
RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ**

Sommaire

A -	L'ARS	4
1.	Le PRS 2	4
2.	Comité régional du Plan d'Accès aux soins (déclinaison du plan national)	6
3.	Lutte contre l'antibiorésistance	6
4.	Rencontre avec la Directrice Générale	7
5.	Les CESP	7
B -	SICP (Système d'information et de communication partagé)	7
1.	CORSISS	7
2.	GIP Sant&Numérique	8
3.	Le DMP	8
C -	Formations proposées par l'URPS	8
1.	AFGSU	8
2.	Radioprotection	8
D -	Communication	8
1.	Le site internet	8
2.	Le Bulletin d'information	9
E -	Projets internes	9
1.	Ressources humaines	9
2.	Etude sur le recours aux soins	9
3.	Les centres lowcost	10
4.	Formation sur le SNDS (Système National des Données de Santé)	10
5.	Haut-de-France addictions	10
6.	Handident	10
7.	OR2S	10
F -	Projets Inter URPS en cours (partenariats ou participation active)	10
1.	Parcours de l'adulte en situation d'obésité	11
2.	Vaccination des professionnels de santé	11
3.	Exposition des enfants aux rayonnements ionisants	11

4.	Exercice coordonné : suivi et accompagnement des projets de PTA et de CPTS	11
5.	Antibiogramme ciblé	11
6.	Obésité infantile.....	12
7.	Prise en charge des personnes en situation de handicap	12
8.	ETP.....	12
9.	Ma santé 2.0	12
G -	Perspectives 2019	12

A - L'ARS

1. Le PRS 2

L'URPS a pour but de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre. Le PRS 2018-2028 a été arrêté par la Directrice générale de l'ARS le 5 juillet 2018.

Ce document, co-construit avec l'ensemble des partenaires de l'Agence, est un guide pour l'action : il fixe les orientations stratégiques à 10 ans et les objectifs à 5 ans, pour améliorer la santé de la population et lutter contre les inégalités de santé.

Le PRS est composé de 3 documents :

- Le cadre d'orientation stratégique (COS). Il détermine les objectifs stratégiques de l'ARS et les résultats attendus à 10 ans, en lien avec la stratégie nationale de santé. Ses objectifs sont d'améliorer l'état de santé de la population et de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé dans la région.
- Le Schéma régional de santé (SRS). Il décline, pour les 5 ans à venir, les orientations du COS en objectifs opérationnels. Il détermine aussi les implantations des activités de soins et des équipements matériels lourds soumis à autorisation.
- Le Programme régional d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS). Déclinaison du SRS, il vise à faciliter l'accès au système de santé dans sa globalité et à améliorer les parcours de santé des personnes les plus démunies. Il a une durée de 5 ans.

En résumé, voici les orientations stratégiques définies dans le COS :

Orientation 1 : Promouvoir un environnement favorable à la santé et agir sur les comportements dès le plus jeune âge

- Promouvoir un environnement favorable à la santé (PRSE3)
- Promouvoir des comportements favorables à la santé
- Promouvoir la santé des jeunes

Orientation 2 : Mobiliser les acteurs de la santé pour apporter des réponses aux ruptures dans les parcours de santé

- Cibler les Femmes-mères-enfants les plus vulnérables
- Accompagner le vieillissement et soutenir les aidants
- Promouvoir les parcours de vie sans rupture et l'inclusion des personnes en situation de handicap

- Repérer et mieux organiser les filières Diabète, Obésité et Insuffisance Rénale Chronique
- Réduire les inégalités sociales et territoriales liées aux cancers
- Favoriser le parcours de vie en santé mentale en veillant à limiter les hospitalisations
- Améliorer l'accès à la prévention et la prise en charge des conduites à risques et/ou addictives
- Optimiser le parcours des patients atteints de maladies cardio-neurovasculaires ou respiratoires sévères

Orientation 3 : Garantir l'accès à la santé pour l'ensemble de la population, en s'appuyant sur les dynamiques issues des territoires, les innovations et le numérique

- Lutter contre la désertification
- Améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies
- Mettre en œuvre la révolution numérique
- Garantir l'accès aux urgences, à l'imagerie médicale, aux soins critiques et palliatifs
- Poursuivre la dynamique transfrontalière pour l'accès à des soins de qualité

Orientation 4 : Garantir l'efficience et la qualité du système de santé

- Garantir l'efficience des établissements de santé, médico-sociaux et des opérateurs de prévention
- Poursuivre le développement des alternatives à l'hospitalisation
- Développer la culture et le souci permanent de la qualité et de la sécurité des soins

Orientation 5 : Assurer la veille et la gestion des risques sanitaires

- Assurer la veille et la sécurité sanitaire
- Se préparer à la gestion des situations exceptionnelles

Orientation 6 : Renforcer les synergies territoriales et prioriser les actions en fonction des spécificités territoriales

- Promouvoir les synergies territoriales

Orientation 7 : Reconnaître l'usager comme acteur du système de santé

Dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre de ce plan, notre URPS a participé à diverses commissions :

a) **Plénière de la CRSA** : 19 janvier 2018 à Arras

b) **Les CTS** :

Aisne	Hainaut	Métropole Flandres	Oise	Pas de Calais	Somme
01/02/2018	08/02/2018	19/02/2018	14/03/2018	13/02/2018	10/04/2018
24/05/2018	30/03/2018	10/04/2018	13/04/2018	12/06/2018	
	04/10/2018	10/07/2018	30/05/2018	08/11/2018	
	13/11/2018	24/09/2018	29/06/2018	16/11/2018	
	20/12/2018	08/11/2018	14/09/2018		
		21/11/2018	16/11/2018		

2. Comité régional du Plan d'Accès aux soins (déclinaison du plan national)

Ce Comité, piloté et animé par l'ARS, a notamment pour objectifs de suivre le développement des MSP, pôles et centres de santé en région, et de garantir une cohérence dans l'accompagnement de ces structures. Des comités départementaux sont également installés. Instances opérationnelles, ils sont notamment chargés d'instruire les demandes de labellisation des MSP, délivrées par l'Agence, et d'identifier les accompagnements et soutiens possibles pour chaque projet auditionné. Il s'agit des groupes de travail territoriaux et des comités départements des structures d'exercice coordonné.

Notre URPS a participé en 2018 à la plénière du 8 février et à l'un des groupes de travail territorial (Oise).

Pour le moment, nous n'avons pas les moyens humains ni grande utilité à assister à chaque commission.

3. Lutte contre l'antibiorésistance

L'Agence Régionale de Santé, en partenariat avec l'Assurance Maladie, s'est engagée dans la lutte contre l'antibiorésistance au sein de la région des Hauts de France. Nous avons assisté à une réunion de présentation le 18 juin. Un projet « antibiogramme ciblé » est ainsi impulsé par l'URPS Biologistes, en inter URPS et en partenariat avec l'Agence.

Il s'agit de la mise en place d'un ciblage des antibiotiques les plus pertinents en épargnant les antibiotiques critiques et ainsi optimiser la consommation des antibiotiques. En premier lieu, le projet portait sur l'ECBU. Notre URPS interviendra dans un second temps lorsque le projet s'étendra sur des prescriptions qui nous concernent.

4. Rencontre avec la Directrice Générale

Le 18 janvier, nous avons rencontré Mme Ricomes, notamment pour discuter de la problématique des centres Low cost type Dentego, de la démographie médicale et de l'étude sur le recours aux soins bucco-dentaires dans la région.

5. Les CESP

L'URPS poursuit sa participation aux commissions CESP, cette année 12 étudiants retenus.

B - SICP (Système d'information et de communication partagé)

La stratégie régionale en matière de e-santé s'organise avec une gouvernance à trois niveaux :

- Le CORSSIS : instance stratégique qui doit permettre d'informer et de concerter les acteurs régionaux sur toutes les phases de la stratégie régionale. L'URPS des Chirugiens-Dentistes a également intégré cette instance.
- Le Conseil d'Administration du GIP qui dispose de la gestion opérationnelle avec des pouvoirs élargis (budgets, projets, contributions, rémunérations...).
- L'Assemblée Générale du GIP.

1. CORSSIS

Le CORSSIS est le Comité Régional Stratégique des Systèmes d'Information de Santé.

L'URPS a intégré le CORSSIS dès sa création en juin 2017. Lors de la plénière du 5 juin 2018, il a été adopté le principe d'une plateforme numérique régionale : ce projet se dénomme aujourd'hui Programme Régional de Transformation Digital du Système de Santé (PRéTDiSS). Il permettra de regrouper l'ensemble des services de parcours, des services d'échanges et de partages multi niveaux, le service de télémedecine régionale et la « ligne de vie » du patient, en lien avec les services numériques socles comme le DMP (dossier médical partagé), la MSS (la messagerie sécurisée de santé) et le ROR (répertoire opérationnel des ressources).

Sont à disposition :

- La décision portant modification de la composition du CORSSIS
- Le Schéma Directeur Régional des Systèmes d'Information de Santé 2018-2023 (SDRSIS)

2. GIP Sant&Numérique

Notre URPS fait désormais partie de l'instance régionale Sant&Numérique. Il s'agit d'un Groupement d'Intérêt Public, qui est le fruit du rapprochement des groupements de coopération sanitaire (GCS) Matiss (Nord-Pas-de-Calais) et e-Santé Picardie. L'AG de constitution s'est tenue le 10 janvier.

Le GIP a mis en place un comité stratégique, dont nous faisons partie, ainsi qu'une commission d'achats.

3. Le DMP

L'Assurance Maladie a sollicité les URPS pour diffuser auprès des professionnels de santé libéraux toutes les informations sur le DMP. Une réunion à ce sujet a eu lieu le 28 septembre.

C - Formations proposées par l'URPS

1. AFGSU

Ces formations sont organisées en collaboration avec les CESU (Centre d'Enseignement des Soins d'Urgences) et au sein des CESU des différents départements de la région.

- Formation initiale 2018 : 14 sessions de formation organisées / 185 personnes formées
- Formation de remise à niveau 2018 : 6 formations organisées / 70 personnes formées

2. Radioprotection

Ces formations sont organisées en collaboration avec l'Office National de Formation Odontologique Continue de l'Oise (Onfoc Oise) et sous la direction pédagogique du Dr Anne Sergent, Personne Compétente en Radioprotection. Le coût total de cette formation est pris en charge par l'URPS, sachant que la collaboration de l'Onfoc est faite à titre gracieuse.

- 3 sessions organisées en 2018 / 128 personnes formées à Lille et à Amiens

D - Communication

1. Le site internet

Le site internet de l'URPS a été totalement refait, avec le prestataire Café Créatif. Il a été réalisé sur Wordpress, permettant ainsi de l'alimenter directement.

L'arborescence est similaire au précédent.

On y trouve notamment :

- Les actualités
- Un espace personnel, permettant de consulter des documents, de s'inscrire aux formations, de suivre l'historique des formations, et de déposer une annonce
- Un espace dédié aux formations, gestion et inscription
- Un espace dédié au dépôt et à la consultation d'annonces
- Une bibliothèque
- Un glossaire
- Une présentation de l'URPS (missions et projets)

2. Le Bulletin d'information

La trame du bulletin d'information a été totalement repensée et un bulletin est paru en octobre, transmis à l'ensemble des Chirugiens-Dentistes Libéraux de la région.

E - Projets internes

1. Ressources humaines

Une assistante polyvalente a été recrutée au sein de l'URPS début avril. L'URPS compte donc à présent deux salariées.

2. Etude sur le recours aux soins

Une étude sur le recours aux soins bucco-dentaires dans la région Hauts-de-France est mise en place, en partenariat avec l'Observatoire régional de la santé et du social (OR2S) et un laboratoire d'anthropologie de l'Université Catholique de Lille (Antrhopo-lab).

Cette étude comporte deux volets : quantitatif (questionnaire) et qualitatif (focus groupe et ateliers de co-design).

Cette étude s'étale sur 18 mois.

En 2018 :

- Elaboration du questionnaire
- Passation du questionnaire aux 3500 personnes interviewées (changement, de 4000 à 3500 car questionnaire plus long et report sur le volet qualitatif)
- Analyse des résultats prévue début 2019 (janvier, février)
- Début du qualitatif prévu courant mars

Notre URPS a également répondu à un appel à projet sur la démocratie sanitaire mais l'étude n'a pas été retenue.

3. Les centres Low cost

- Rencontre avec la Directrice Générale de l'ARS, Madame Ricomes, le 18 janvier
- Sollicitation des députés et sénateurs de la région

4. Formation sur le SNDS (Système National des Données de Santé)

Dans le cadre de l'utilisation des données du SNDS, un dispositif de formations a été mis en place par la CNAMTS au travers de plusieurs modules, indispensables à suivre selon la thématique. Trois membres de notre URPS (2 élus et un salarié) se sont formés au premier module : « Architecture et données du SNIIRAM/SNDS ». Ce module théorique présente la genèse du SNIIRAM/SNDS, les procédures pour y accéder (sécurité, profils, connexions ...) et les principaux produits restitués (données agrégées, individuelles...) dans des formats différents.

5. Haut-de-France addictions

Un partenariat est en cours avec Hauts-de-France addictions, quant à la mise en place de formations sur le repérage précoce des cancers VADS.

6. Handident

Notre URPS est membre de droit du Conseil d'Administration d'Handident. A ce titre, nous avons assisté aux différentes réunions, représentés par les Drs Marie Biserte et Annie Merac.

7. OR2S

Notre URPS est également membre de droit du CA de l'OR2S. A ce titre, nous avons assisté aux différentes réunions, représentés par le Dr Sylvain Charbit.

F - Projets Inter URPS en cours (partenariats ou participation active)

Le collectif inter URPS se réunit régulièrement, en différentes commissions : les commissions plénières, puis les commissions thématiques (offre de soins, prévention, SICP, ETP, médico-social).

Focus sur les différents projets en cours :

1. Parcours de l'adulte en situation d'obésité

Travail sur le parcours de l'adulte en situation d'obésité, en partenariat avec les CSO (Centres Spécialisés Obésité).

2. Vaccination des professionnels de santé

Il s'agit d'un projet d'étude du statut vaccinal des professionnels de santé (chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pharmaciens et sages-femmes) en région Hauts-de-France. Des focus groupe d'expert ont été mis en place afin d'élaborer un questionnaire pour établir un état des lieux du statut vaccinal des professionnels de santé.

3. Exposition des enfants aux rayonnements ionisants

Mobilisation des professionnels de santé ciblés sur la problématique de l'exposition des enfants aux rayons ionisants via le passage d'attachés d'information avec messages distincts pour les médecins généralistes/pédiatres et stomatologues/radiologues/chirurgiens-dentistes.

4. Exercice coordonné : suivi et accompagnement des projets de PTA et de CPTS

- Mise en place d'un guide méthodologique sur les CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) qui détaille de manière concrète le montage d'une CPTS.
- Suivi des projets de CPTS
- Questionnaire sur la mise en place de Plateformes Territoriales d'Appui (PTA), afin de connaître les ressentis de terrain et d'identifier les structures qui pourraient être porteuses ou associées aux plateformes territoriales d'appui. Ce questionnaire a été transmis à l'ensemble des professionnels de santé libéraux.
- Accompagnement des porteurs de projet de PTA qui nous ont sollicité (Prévert dans le Béthunois et la Plateforme Santé Douaisis dans le Douaisis)

5. Antibiogramme ciblé

Cf. action avec l'ARS

6. Obésité infantile

Des soirées de sensibilisation sont organisées sur toute la région.

7. Prise en charge des personnes en situation de handicap

Mise en œuvre d'un module de sensibilisation en soirée à destination des professionnels de santé libéraux, sur l'accès aux soins des personnes en situation de handicap. Projet porté par l'URPS ML et le CREAI HDF (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité), en association avec l'ensemble des URPS HDF, en partenariat avec le CISS et les 5 MDPH et soutenu par l'ARS.

Au total, 20 soirées de sensibilisation (jusqu'en 2020) sont prévues sur l'ensemble de la région. Ces soirées sont animées par des professionnels de santé libéraux, des professionnels du CREAI et des professionnels du secteur médico-social du territoire.

8. ETP

Des soirées de sensibilisation à l'ETP sont organisées sur toute la région. Les chirurgiens-dentistes sont invités à se joindre à l'équipe dès lors que des professionnels d'un territoire se mobilisent pour mettre en place une équipe ETP.

9. Ma santé 2.0

Participation de notre URPS à la rédaction de questions sur la santé bucco-dentaire pour un projet initié par l'UNAPEI, en partenariat avec l'URPS ML. Les questions sont à destination d'un public de salle d'attente, en situation de handicap. Il s'agit d'un quizz permettant de discuter de certaines thématiques avec le patient.

G - Perspectives 2019

- Formations (Violences faites contre les femmes / AFGSU)
- Projets avec les orthophonistes (troubles de l'oralité) et projets avec les biologistes et les pharmaciens (NACO, Bisphosphonates)
- Télémédecine et EHPAD

ANNEXE

Annexe 1 :

UNION REGIONALE DES PROFESSIONNELS DE SANTE CHIRUGIENS DENTISTES HAUTS DE France						
PRODUITS	PREVISIONNEL 2019			PREVISIONNEL 2018	REALISE 31/12/2018	
	PRODUITS	Dont mise en oeuvre Programme de Travail	Hors mise en oeuvre Programme de Travail	PRODUITS	PRODUITS	
ACOSS (Article L. 4031-4 du code de Santé Publique)	415 000 €	415 000 €	0 €	400 000 €	414 480 €	
DIVIDENDES SCI EURADENTAIRE	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Intérêts sur Livret	4 000 €	0 €	4 000 €	4 000 €	3 212 €	
Revenus parts CMNE	900 €	0 €	900 €	0 €	876 €	
Produits Exceptionnels	0 €	0 €	0 €	0 €	5 100 €	
Produits Cession Parts Sociales SCI EURADENTAIRE	0 €	0 €	0 €	0 €	3 087 €	
Remboursement Assurances	0 €	0 €	0 €	0 €	39 736 €	
Concours Financiers divers : Défraiement sur Conférences	29 784 €	29 784 €	0 €	47 040 €	0 €	
Total des produits	449 684 €	444 784 €	4 900 €	451 040 €	466 491 €	
CHARGES	CHARGES	Dont mise en oeuvre	Hors mise en oeuvre	CHARGES	CHARGES	
		Programme de Travail	Programme de Travail			
Fournitures de bureau Petit Equipement	2 000 €	0 €	2 000 €	2 000 €	1 292 €	
Sous Traitance Administrative (DIF PRINT)	20 000 €	20 000 €	0 €	10 000 €	12 225 €	
Loyer SCI EURADENTAIRE	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Nom de Domaine OVH	100 €	100 €	0 €	100 €	87 €	
Location logiciel web suivi des temps	0 €	0 €	0 €	0 €	134 €	
Maison Dentaire Charges Communes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Maison des URPS	10 000 €	10 000 €	0 €	6 200 €	8 875 €	
Maintenance Informatique	2 000 €	2 000 €	0 €	1 000 €	1 236 €	
Assurance	1 300 €	1 300 €	0 €	1 700 €	1 435 €	
Documentation	0 €	0 €	0 €	10 000 €	13 472 €	
Frais de Formation	28 843 €	28 843 €	0 €	0 €	0 €	
Documentation - Bulletins semestriels	0 €	0 €	0 €	9 200 €	0 €	
Frais De Conférences	83 328 €	83 328 €	0 €	124 260 €	82 055 €	
Etude Offre de soins	82 250 €	82 250 €	0 €	90 000 €	94 750 €	
Indemnisation Professionnels santé	110 000 €	110 000 €	0 €	86 000 €	109 848 €	
Honoraires Graphiste	2 000 €	2 000 €	0 €	0 €	440 €	
Honoraires Expert Comptable	7 000 €	2 000 €	7 000 €	6 000 €	8 070 €	
Honoraires Mission Sociale	0 €	0 €	0 €	600 €	0 €	
Honoraires CAC	3 800 €	0 €	3 800 €	3 500 €	4 062 €	
Honoraires Web Master	0 €	0 €	0 €	6 000 €	0 €	
Honoraires Osimatic (Frais de téléconférence)	600 €	600 €	0 €	1 000 €	0 €	
Honoraires Juridiques	25 000 €	0 €	25 000 €	25 000 €	12 413 €	
Frais d'actes	200 €	200 €	0 €	0 €	0 €	
Frais de Déménagement	1 000 €	0 €	1 000 €	0 €	0 €	
Cadeaux	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Frais Organisation Elections	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Frais de Déplacements des professionnels de santé	10 000 €	10 000 €	0 €	10 000 €	11 420 €	
Frais de Déplacements Divers	1 000 €	1 000 €	0 €	0 €	782 €	
Missions Réceptions	2 000 €	2 000 €	0 €	3 000 €	6 622 €	
Affranchissement	300 €	300 €	0 €	200 €	499 €	
Frais bancaires	0 €	0 €	0 €	200 €	3 €	
Cotisations	0 €	0 €	0 €	0 €	50 €	
Subvention Etudiants Chirugiens Dentistes	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Droits d'enregistrement acquisition parts sociales	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Salaires bruts chargés de mission (2300*12)	27 600 €	0 €	27 600 €	27 600 €	27 364 €	
Charges sociales patronales (45%)	12 420 €	12 420 €	0 €	12 420 €	8 603 €	
Salaires bruts secrétaire (1700*12)	20 400 €	0 €	20 400 €	24 000 €	15 130 €	
Charges sociales patronales (42%)	8 568 €	8 568 €	0 €	10 080 €	4 974 €	
Charges diverses	0 €	0 €	0 €	0 €	3 €	
Dotations aux Amortissements	5 389 €	5 389 €	0 €	0 €	799 €	
Charges Exceptionnelles	0 €	0 €	0 €	0 €	3 543 €	
Valeur Nette Comptable Parts SCI EURADENTAIRE	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
Impot sur les sociétés	1 100 €	1 100 €	0 €	960 €	902 €	
Total des charges	468 198 €	353 921 €	114 277 €	471 020 €	431 089 €	
RESULTAT PREVISIONNEL	perte	-18 514 €		perte	-19 980 €	
					Excédent	
					35 402 €	